

IL FAUT SORTIR NOS CAMPAGNES DES TÉNÈBRES

Améliorer l'habitation des cultivateurs n'est pas seulement utile ; c'est nécessaire et urgent. Trop longtemps, on a laissé nos belles familles paysannes s'entasser dans une ou deux pièces trop étroites, obscures et malsaines.

Mais c'est insuffisant ; il faut que les pièces, plus nombreuses, mieux aérées, soient aussi mieux éclairées, aussi bien durant les longues veillées d'hiver que dans les lumineuses vêpres d'été. Il faut introduire dans les foyers ruraux l'électricité, cette fée qui les égayera magiquement et leur donnera un attrait inconnu.

Cet hiver, nos campagnes ont été littéralement plongées dans les ténèbres faute de pétrole. Il importe de les en sortir au plus tôt par l'électrification. Sans doute est-il plus facile de l'écrire que de le faire. Mais une volonté bien déterminée vient à bout des obstacles, même quand ils paraissent insurmontables. Et puis, pourquoi avoit si longtemps attendu ?

LES TROIS QUARTS DES FERMES N'ONT PAS L'ÉLECTRICITÉ

Où en sommes-nous en Mayenne de l'électrification des campagnes ?

Au point de départ. Si de nombreux bourgs sont électrifiés, on peut dire que les trois quarts des fermes ne le sont pas.

Dans certaines communes, les travaux ont été commencés, puis interrompus, en raison sans doute des événements. Ainsi, dans plusieurs fermes de Bierné, les lignes sont installées jusque dans la cour et le montage intérieur est prêt. Il ne reste plus qu'à effectuer le branchement.

A Houssay, une dizaine de fermes sont à moins de 800 mètres du transformateur.

A Colombiers-du-Plessis, il paraît que les fermes qui touchent le bourg on demandé l'électricité sans avoir pu l'obtenir.

La moitié de la commune de Saint-Denis-de-Gastines est électrifiée, ce qui ne signifie pas que la moitié des fermes le soient effectivement. Sur près de 300, il n'y en a guère qu'une cinquantaine à l'être.

Dans une autre commune du sud du département, on aurait pu électrifier un quartier situé à 700 mètres du transformateur. Mais il y a eu, paraît-il, une incompréhension quasi générale de la part des fermiers. La Compagnie leur avait offert de leur amener le courant électrique, s'ils promettaient de s'en servir. Ils ont presque tous refusé, sous prétexte que cela regardait le propriétaire. Sans doute, depuis l'expérience de cet hiver, se mordent-ils les doigts.

Ailleurs, tout allait démarrer, quand a été décidée la suppression de toutes les subventions de l'Etat. Tel est le cas du syndicat de la Charnie qui groupe vingt-deux communes et qui avait établi un projet d'ensemble portant sur 25 millions de travaux. Une première tranche de 6 millions avait été décidée et le projet était au point. Malheureusement, à la veille de le mettre en adjudication, un décret-loi du 13 novembre 1938 vint annuler les subventions accordées sur les programmes de grands travaux.

De même, un projet d'électrification, approuvé par le Génie Rural, a été voté par le Conseil municipal d'Ervron, le 4 mars 1937, mais il n'a pu être réalisé.

LES OBSTACLES

On le voit, il y a à faire un effort aussi important qu'urgent. Est-il possible actuellement ?

Le principal obstacle — et il est infranchissable dans la mesure où il existe — c'est le manque de matériel, spécialement de cuivre. Ainsi, depuis la pénurie de pétrole, beaucoup de cultivateurs ont demandé l'installation de l'électricité, là où il y a un réseau. Mais on n'a pu leur donner satisfaction, faute de matériel.

Autre difficulté : l'élévation des

prix d'établissement des lignes. Bien qu'étant ceux de 1939, ils sont prohibitifs, même pour des gens aisés, de sorte que l'installation de l'électricité est actuellement un vrai luxe. Il faudrait obtenir que les sociétés abaissent leurs prix.

Faut-il se laisser rebuter par les obstacles et attendre pour agir que se lèvent des jours meilleurs ? Mais ces jours aussi apportent leurs difficultés.

Concluons donc par cette vue optimiste d'un cultivateur de Chéméré-le-Roi :

« Le réseau haute tension arrive dans tous les bourgs et agglomérations importantes. Je crois que, si on voulait bien, l'électrification totale n'est pas impossible, et ce dans un temps relativement court.

« Pour cela, il faut dresser un plan d'ensemble et obliger les propriétaires à faire monter l'électricité dans leurs fermes. Je crois qu'il n'y a pas beaucoup de fermiers qui refuseraient de payer leurs intérêts des sommes déboursées en installations.

« Cette électrification en masse, en plus de sa nécessité pour la campagne, aurait encore, au point de vue national, un avantage important, celui de donner beaucoup de travail et d'employer un grand nombre de chômeurs. »

Mais il faut que quelqu'un veuille bien se charger de cette vaste entreprise. Notre cultivateur de Chéméré y a pensé.

« Il a été nommé, dit-il, un haut commissaire aux grands travaux de la région parisienne. La nomination d'un commissaire, décidé et actif, à l'électrification des campagnes serait peut-être aussi utile. »

La suggestion est bonne. Pourquoi ne serait-elle pas retenue ?

Henri JOUENEAUX.

Lorsqu'en 1881, l'électricité est introduite en France, chacun voit en elle une innovation essentiellement destinée à l'agriculture.

Les projets et les expériences foisonnent : labourage électrique, électroculture (pour lutter contre les orages, la grêle), culture des plantes la nuit et surtout l'hiver grâce à l'éclairage artificiel... Voilà une énergie nouvelle, universelle et... gratuite qui permettra d'aider au dressage des chevaux en exerçant une action sur leur système nerveux, apporter une solution au phylloxéra ou encore dissiper les brouillards. Le machinisme agricole est encore balbutiant... l'électricité doit favoriser son développement.

Mais tandis que l'électricité industrielle prend son envol, l'électricité agricole ne décolle pas et sa consommation stagne jusqu'au premier conflit mondial. Les expérimentations ont été nombreuses, mais les seules applications importantes se diffusent dans la petite industrie agricole, notamment la minoterie, la laiterie, la distillerie, la biscuiterie.

Le paysan ne constitue pas un client comme les autres : il coûte trop cher en frais de raccordement et sa consommation est trop faible en comparaison de celle des citadins et surtout des industriels. Les réseaux électriques ne sont pas rentables dans les campagnes. En 1919, l'électrification des campagnes est estimée à 10 milliards de francs de l'époque (soit environ 33 milliards d'euros).

A cette époque, à peine 20 % des 38 014 communes françaises sont raccordées au réseau électrique : il s'agit de communes urbaines.

Vingt ans plus tard, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, 97 % des communes sont desservies.

Mais chaque région française présente une plus ou moins grande aptitude à l'électrification pour des raisons d'ordre géographique, économique, technique ou social.

Les départements de l'Ouest, dont la Mayenne, furent les plus difficiles à électrifier. Une population très dispersée, de petites exploitations affermées et morcelées, de nombreux talus plantés d'arbres et de haies et surtout une absence presque totale de grandes centrales hydroélectriques ou thermiques... autant de raisons qui expliquent ce retard.

La seconde guerre interrompt les programmes d'électrification.

Le 14 février 1941, un journaliste du journal Ouest Éclair s'alarme sur le retard des campagnes françaises). En effet si le bourg est électrifié depuis la fin des années 20, il n'en va pas de même pour les fermes.

L'heure est à la restauration paysanne et les fermes de Mayenne vivent encore sans eau courante, en s'éclairant à la lampe à pétrole et la plupart du temps dans un habitat mal isolé. Comment dès-lors glorifier ce monde ?

La marche en avant de l'électricité ne reprend effectivement qu'à partir de 1948 après la nationalisation en 1945 de 1450 entreprises de production, transport et de distribution d'électricité et la création d'EDF.





En imposant dans les années 1950 un prix unique de l'électricité en vertu du principe de la péréquation des prix sur tout le territoire, l'entreprise publique permet enfin à la fée électrique de pénétrer dans les campagnes.

L'électrification des campagnes françaises au xx^e siècle va s'inscrire dès lors dans un vaste programme de réalisation de grands chantiers de réseaux : route et autoroutes, adduction d'eau et téléphone.



BIERNÉ.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni dimanche en session ordinaire, sous la présidence de M. Davort, maire. Étaient présents : MM. Brillat, Tribondeau, Viot, Pagis, Bouvet, Berthelot, Hocde, Delanoë, Herviaux, Gasnier. Absent : M. Cusset.

Revision de la liste électorale. — Le Conseil délègue M. Viot Maurice comme membre de la Commission chargée de la révision de la liste électorale en 1934 et MM. René Pagis et Victor Delanoë comme membres de la Commission chargée de juger les réclamations qui pourraient se produire.

Congés dans les écoles publiques. — Le Conseil donne un avis favorable à la fixation des deux jours de congés inobligatoires pour l'année scolaire 1933-34, aux dates des 22 et 23 mai 1934.

Electrification des écarts. — Dans le but d'étendre au maximum l'électrification des campagnes, le Conseil décide de mettre à la disposition du Syndicat d'Électrification, à partir de 1935 inclus, les surtaxes sur la vente du courant.

A Bierné, les élus ont compris dès 1920 l'enjeu de l'électricité. Après Château-Gontier, Meslay-du-Maine et Grez-en-Bouère, c'est au tour du bourg de Bierné d'être raccordé. Le 26 avril 1927, le Préfet de la Mayenne approuve la constitution d'un syndicat d'électricité entre les communes de Coudray, Daon, Saint-Laurent-des-Mortiers, Saint-Michel-de-Feins, Gennes-sur-Glaize, Châtelain, Argenton-Notre-Dame et Bierné. Le 28 mai 1927, la première réunion se tient, en présence de M. Rose, ingénieur du Génie rural, et un bureau est créé pour ce syndicat

intercommunal.

En 1933, les travaux au bourg de Bierné sont achevés, il s'agit maintenant d'étendre le réseau à la campagne.

Electrification. — M. le Maire expose que le Syndicat intercommunal d'électrification de Bierné a décidé la réalisation d'un programme d'électrification des écarts dont une partie du financement est assurée au moyen d'un emprunt de 2.250.000 fr. contracté sur particuliers, au taux de 5 % remboursable en 15 ans, à partir de l'année 1955 et dont l'amortissement doit être garanti par le vote d'une imposition maximum de 233 centimes additionnels, par chacune des communes du Syndicat. Après en avoir délibéré, le Conseil décide de voter une imposition de 233 centimes extraordinaires pour une durée de 15 ans, à partir de 1955, pour assurer l'amortissement en capital et intérêts de cet emprunt.

En 1954, une vaste souscription au taux de 5% est votée ainsi qu'une imposition de 233 centimes par le Conseil Municipal de Bierné, membre du syndicat Intercommunal d'électrification. Les agents d'E.D.F. lancent enfin ce grand chantier et relient peu à peu, non sans difficulté les fermes des villages.



Cette même année, les élus de Bierné constatent l'absence d'un sonneur pour assurer les sonneries civiles et religieuses. Décision est prise, avec M. le Curé d'électrifier les cloches de l'église Saint-Pierre.

En 1957, un premier bilan est tiré de l'électrification rurale en Mayenne : 1757 postes de transformation ont été construits, chacun alimentant un réseau de 6 à 7 km aux alentours.

Argenton-Notre-Dame

UNION PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES. — Dimanche prochain 18 décembre, une conférence sera donnée aux membres de la Ligue Patriotique des Françaises, dans le local de l'école privée de filles (chemin de la Sionnière). La conférencière sera Mme Sébeaux, secrétaire générale de la Ligue pour la Mayenne.

La réunion aura lieu immédiatement après la grand'messe, afin de permettre aux maîtresses de maison de pouvoir rentrer chez elles pour les préparatifs du repas de midi. Prière d'être exactes au rendez-vous. La salle sera chauffée.

ECLAIRAGE ELECTRIQUE. — Le tableau-compteur, qui vient d'être posé à la mairie et qui règle l'éclairage de la localité, a fait ses preuves et donne toute satisfaction à tous points de vue (surtout régularité). Il faut reconnaître, une fois de plus, que le modernisme a du bon. La municipalité a profité des travaux faits à la mairie pour y installer une ampoule électrique. Elle remplacera avantageusement lampe à pétrole ou bougies auxquelles il fallait avoir recours jusqu'alors, pour les travaux à faire, après la chute du jour.

ARGENTON-NOTRE-DAME

ELECTRIFICATION. — Pour tracer la ligne qui doit électrifier les fermes de la Guénauderie, de la Chesnais et du Petit Soreau, des piquets seront placés dans les champs de ces fermes ou des fermes avoisinantes. On est invité à ne pas déplacer les dits piquets et ceci à seule fin de ne pas gêner les travaux d'électrification qui vont commencer.

Electrification des cloches. — Le Conseil Municipal considérant qu'il est impossible de trouver les sonneurs nécessaires pour assurer les sonneries tant civiles que religieuses. Attendu que la commune ne possède pas de sirène pour appeler du secours en cas de sinistre ou d'incendie. Attendu que le manque de sonneurs ne permet plus de convoquer la population en cas de besoin. Attendu que les fidèles, par l'entremise de M. le Curé, ont promis de participer à la dépense dans la limite de 50 %, décide l'installation d'une sonnerie électrique qui pourrait éventuellement être étendue au remontage de l'horloge qui est d'utilité publique.

Pour ces motifs, autorise M. le Maire à passer un marché de gré à gré avec M. Ruau, de Nantes, le montant des travaux s'élevant à environ 463.000 francs, et à confier le branchement, et à conduire du courant à M. Gautier, électricien à Gennes-sur-Glaize, le montant de ces travaux devant s'élever à environ 120.000 francs. Décide de prélever sur les fonds libres la somme de 231.500 francs (moitié du devis Ruau) pour assurer le complément du paiement de ces dépenses, les crédits du chapitre VIII étant insuffisants.

Chaque foyer de Bierné, d'Argenton-Notre-Dame, de Saint-Michel-de-Feins et de Saint-Laurent-des-Mortiers voit sa vie quotidienne transformée. Machines à laver, réfrigérateurs vont être rapidement adoptés.

Parallèlement à l'électrification deux autres chantiers ont été lancés en milieu rural : celui de l'alimentation en eau potable et celui de l'amélioration de l'habitat.